



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 41840

Texte de la question

M. François Asensi souhaite attirer l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la situation de l'hôpital de gérontologie René-Muret-Biggottini de Sevran. Dans le département de la Seine-Saint-Denis, les personnes âgées dépendantes dont une grande partie ne dispose que de faibles ressources - 85 % des longs séjours bénéficient de l'aide sociale - se retrouvent le plus souvent en centre gériatrique avec des prises en charge spécifiques en phase aiguë. Cette situation implique une charge de travail accrue pour les personnels infirmiers, les aides-soignants, les médecins et les agents administratifs de ces centres spécialisés dépendant de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris. Avec près de 700 lits en 1998 et plus de 2 000 admissions annuelles, l'hôpital René-Muret-Biggottini de Sevran n'a pas connu d'augmentation substantielle de son budget. Il en résulte un taux d'encadrement en personnel soignant insuffisant qui ne permet pas une prise en charge optimale des patients. Dans un contexte global de restrictions budgétaires des hôpitaux de l'AP-HP, l'action des personnels s'inscrit dans une double volonté d'améliorer les conditions de travail et d'optimiser la qualité des soins. Dans ce cadre, il leur demande de prendre des mesures, au-delà d'une simple approche comptable, pour répondre aux attentes des personnels, des patients et de leurs familles actuellement hébergés dans les centres de gérontologie de la Seine-Saint-Denis.

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41840

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 février 2000, page 1116